

Au secours, les quotas carbone fonctionnent !

La valeur du quota de carbone européen a franchi la barre symbolique des 50 € la tonne. La contrainte pour les entreprises polluantes commence à se faire sentir.

La plupart des citoyens européens ne savent pas grand-chose des quotas carbone, sinon que des escrocs s'en sont servis pour détourner la somme inavouable de 1,6 milliard d'euros de remboursement abusif de TVA, aux dépens du Trésor public français, en dix-huit mois à partir de 2008. Pour l'ensemble de l'Union européenne, le préjudice atteint les 6 milliards... Mauvaise publicité pour un système qui, depuis sa création par l'UE en 2005, s'est illustré par son inefficacité.

Parce qu'il semble enfin servir à quelque chose, le « système européen de décharge de quotas d'émission », selon son appellation officielle, commence à faire parler de lui, en bien.

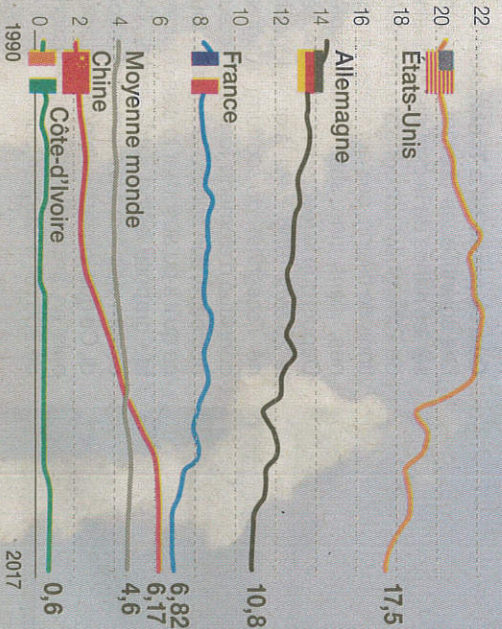
Centrales, hauts fourneaux et cimenteries

Cependant, depuis le début du mois, où il a franchi pour la première fois la barre des 50 € la tonne de CO₂, les industriels qui y sont assujettis, les plus polluants, tirent la sonnette d'alarme. Non seulement ils suspectent des achats spéculatifs, voire des fraudes, mais ces entreprises les plus énergivores de par la nature même de leur activité se plaignent déjà de l'explosion de leurs coûts de production. Signe que les quotas carbone commencent réellement à fonctionner.

Près de 12 000 sites industriels européens sont assujettis aux quotas carbone depuis 2005. Ils concentrent 45 % des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne dans des installations très voraces en énergie fossile : centrales électriques (les deux tiers), production d'acier, de ciment, d'engrais, raffinage pétrolier, chimie, usines diverses.

Tous doivent, chaque année, reverser à leur État respectif autant de quotas qu'ils ont émis de CO₂ l'année pré-

Émissions de CO₂ par habitant, en tonnes, par an



Source : The Shift Project

Infographie : Ouest-France - Photo : AFP

cédente, un quota valant une tonne de CO₂. Un plafond européen est fixé et décroît un peu chaque année, afin, en théorie, de forcer ces industriels à réduire leur empreinte énergétique. Fixé à 1,8 milliard de tonnes en 2013 pour toute l'Europe, il est descendu à 1,5 milliard en 2019. En 2020, le plafond de quotas aura donc chuté de 21 % depuis sa création, quinze ans plus tôt. Bientôt, la baisse devrait être plus rapide à l'issue du sommet européen des 24 et 25 mai, où un coup d'accélérateur est demandé à la fois par la Commission et le Parlement européen.

Car, et c'est là que le bât blesse, ce système a tourné à vide pendant des années. S'il n'a pas exercé de réelle contrainte sur les entreprises, c'est parce que, au lancement, les États européens se sont généralement attribué des quotas surévalués, auxquels ont été ajoutées quantité de quotas gratuits pour certaines activités (cas de l'aviation). D'autres sont totalement exonérées, tels l'agriculture ou le transport maritime.

La hausse des prix ne s'arrêtera sans doute plus

Pour autant, certaines entreprises, parce qu'elles ne réduisent pas suffisamment leurs émissions polluantes, sont chaque année dans la nécessité d'acheter des quotas aux États (marché primaire) ou à d'autres entreprises plus vertueuses (marché secondaire). Elles ont longtemps pu les acquérir à moins de 8 € la tonne. Le prix du quota ne décolle vraiment que depuis 2017. Jusqu'à atteindre ce seuil historique des 50 €, le mardi 4 mai.

André THOMAS.

« Il faudra aussi une taxe carbone aux frontières de l'Europe »

Entretien

Matthieu Auzanneau, directeur de l'ONG The Shift Project.

Le quota carbone est-il la panacée pour la transition énergétique en Europe ?

Le système est mal né. Dès le départ, les quotas ont été volontairement fixés trop haut par les États. De plus, comme le prix est variable, en cas de récession, il tombe et l'exercice plus de contrainte. The Shift Project a toujours défendu l'établissement d'un prix plancher, pour que la pression ne baisse jamais. C'est le seul moyen pour que l'industrie décide d'investir dans des technologies moins polluantes. Cela fonctionne avec les pla-

fonds d'émission de CO₂ des voitures. Les quotas, eux, commencent à produire un résultat, mais avec beaucoup de retard.

Ne peut-on pas simplement taxer le carbone émis par les industries européennes polluantes ? On le fait pour le carburant des particuliers... Si, mais il faudrait l'unanimité des États membres, ce qui n'a aucune chance de se produire.

Les industriels européens estiment que le coût du quota va leur faire perdre en compétitivité...

Tout renchérissement des coûts de production en Europe risque d'inciter à la délocalisation de la production, par exemple en Asie. La parade, c'est



Matthieu Auzanneau, directeur de l'ONG The Shift Project. Photo : DR

de créer une taxe sur les produits entrant sur le marché européen. Au contraire de la France, l'Allemagne y

était opposée, mais elle pourrait évoluer.

Une telle taxe ne risquerait-elle pas de déclencher une guerre commerciale ?

Les États-Unis, qui n'ont même pas de marché carbone, sont contre une telle taxe, qui pénaliserait leurs exportations vers l'Europe. La Chine, même si elle vient de se doter de quotas carbone, y est également opposée. Pour autant, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a dit qu'elle est favorable à une forme de taxe aux frontières, qui est soutenue par le Parlement européen.

Recueilli par A. T.